



DEPARTEMENT

Lib. Haute-Garonne 31

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délib.
14	14	11
Nombre de présents : 8 Nombre d'absents : 6 Nombre de procuration : 3		

2025-047

Loi du 5 Avril 1884 – Article 56

## EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

*De la Commune de Launac*

oOo

**Séance du 16 octobre 2025 à 20h30**

oOo

L'an deux mille vingt-cinq, le seize octobre à 20h30, dans la salle du conseil municipal, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur Nicolas ALARCON, Maire.

Convocation du 10 octobre 2025

**Secrétaire de séance :** Christelle GUYON

**Présents :** Nicolas ALARCON, Pierre BARTHES, Olivier CROT, Jean-Paul FERRAND, Alain GAUDON, Christelle GUYON, Christine LOUBAT, Arielle PILON.

**Absents excusés :** Alain BUSQUE, Véronique FARGUES, Mélanie GALY, Céline GUELFY, Alain LEZAT, Géraldine ZUCHETTO.

**Ont donné pouvoir :** Madame Véronique FARGUES à Monsieur Nicolas ALARCON, Monsieur Alain BUSQUE à Madame Arielle PILON et Monsieur Alain LEZAT à Christine LOUBAT.

### AVIS SUR LA RÉVISION DU PLU DE GRENADE-SUR-GARONNE

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que la Commune de Grenade a prescrit la révision générale de son Plan Local d'Urbanisme par délibération du conseil municipal en date du 28 février 2017. La démarche arrive à son terme et le Conseil Municipal de Grenade a tiré le bilan de la concertation et arrêté le PLU le 9 septembre 2025.

En application de l'article L153-17 du code de l'urbanisme, les communes limitrophes, sur demande du projet de plan arrêté, peuvent émettre un avis.

La révision du PLU de Grenade portant essentiellement sur le centre de la commune et ses zones d'activités et commerciales, la révision n'impacte pas les abords de la commune de Launac.

Monsieur le Maire propose donc d'émettre un avis sur la révision du PLU de Grenade.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide  
par 11 voix pour, 0 voix contre et 0 voix par abstention,**

- D'émettre un avis Favorable sur la révision du PLU de Grenade.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

*Extrait certifié conforme par le Maire.*

**Ainsi fait le 16 octobre 2025**

**Le Maire,  
Nicolas Alarcon**

Acte rendu exécutoire,  
après dépôt en Préfecture

et publication ou notification

